

## Deux revirements en deuxième lecture

**Grand Conseil** » La deuxième lecture de la loi sur les institutions spécialisées et familles d'accueil professionnelles (LI-FAP) a longuement occupé les députés, hier matin. Deux articles, en particulier, ont fait débat.

Adopté en première lecture, le premier voulait que l'évaluation des besoins d'une personne en situation de handicap soit effectuée «par les organismes désignés par le Conseil d'Etat». Corrigée par la commission parlementaire, cette formulation ne convient pas à Bertrand Morel (pdc, Lentigny). Membre du conseil de l'Association St-Ca-

mille, il déplore que cet article ne mentionne pas clairement que les institutions spécialisées et les réseaux hospitaliers peuvent eux aussi procéder à des évaluations (ce que proposait le Conseil d'Etat dans la première version de la loi). Aussi le démocrate-chrétien a-t-il déposé un amendement pour revenir en arrière.

**Selon lui**, le libellé de l'article laisse craindre que les institutions spécialisées, à terme, ne puissent plus faire d'évaluations sous prétexte qu'elles pourraient «travailler dans leur propre intérêt».

La directrice de la Santé Anne-Claude Demierre a bien tenté de le rassurer: «Nous faisons confiance aux institutions spécialisées et ne cherchons pas à les exclure. Nous travaillons d'ailleurs avec elles et tout se passe très bien», a insisté la ministre. L'article contesté offre simplement davantage de souplesse, a-t-elle indiqué: «Si, dans quelques années, nous devons rencontrer des problèmes, cela nous laisse une marge de manœuvre pour corriger les choses.» Mais la droite du parlement ne l'a pas suivie, acceptant l'amendement Morel par 61 voix contre 41 (1 abstention).

Deuxième point de friction: le nombre d'enfants que peut accueillir une famille d'accueil professionnelle. Pour le Conseil d'Etat et la commission, le maximum est de cinq. Au-delà, ce n'est plus une famille, mais une mini-institution. En première lecture, un amendement a pourtant corrigé la règle en rajoutant «en principe» cinq enfants. Une marge de manœuvre doit être réservée pour des exceptions, avait alors estimé une majorité de députés. Revirement hier: ils sont revenus à la proposition initiale du Conseil d'Etat (51 contre 46, 5 abstentions). » **PATRICK PUGIN**

## Un toilettage nécessaire

**Loi sur la santé** » Les députés ont procédé hier à un toilettage de la loi sur la santé de 2009. Cette révision partielle était nécessaire, de multiples lois fédérales ayant été modifiées et adoptées depuis.

«Ce projet contient deux nouveaux points essentiels: la création d'un poste de médecin-dentiste cantonal et l'ancre dans la loi du registre cantonal des tumeurs», a résumé Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé et des affaires sociales.

**Ces deux nouveautés** ont été saluées par les groupes politiques. Tout comme le durcisse-

ment des conditions d'octroi de l'autorisation de pratiquer aux professionnels de la santé: désormais, celle-ci ne sera délivrée qu'aux personnes qui maîtrisent l'une des langues officielles du canton. Des nuances seront toutefois apportées, a précisé Anne-Claude Demierre: si un médecin au contact direct des patients devra justifier d'un niveau C1 (bonne maîtrise), on pourrait se contenter de moins pour des praticiens spécialisés dans des domaines comme la radiologie. Le règlement d'exécution précisera les détails.

Les modifications proposées ont été acceptées à l'unanimité (99 voix). » **PATRICK PUGIN**

Markus Ith accède à la présidence du Grand Conseil, tandis que Georges Godel dirigera le Conseil d'Etat

# Les députés jouent l'apaisement

« PHOTOS ALDO ELLENA  
« TEXTE PATRICK PUGIN

**Grand Conseil** » Jalon consacré de l'automne parlementaire, les élections protocolaires ont couronné hier les têtes des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire fribourgeois pour l'année 2018. Sans surprise, le libéral-radical lacois Markus Ith – premier vice-président – dirigera les débats du Grand Conseil. Le Conseil d'Etat, pour sa part, sera emmené par le démocrate-chrétien Georges Godel. Roland Mesot (udc, Châtel-St-Denis) passe quant à lui de la deuxième à la première vice-présidence, tandis que Raoul Girard (ps, Bulle) complète la tröika en accédant à la deuxième vice-présidence.

Cet examen électoral permet aux députés comme aux ministres de mesurer leur cote de popularité. Qui n'est pas mauvaise au vu des résultats enregistrés hier (voir ci-après). On peut sans doute y lire une volonté d'apaisement politique dans une période chahutée pour les autorités. Certes, personne n'a fait le plein des voix, mais personne n'a été soufflé.

**«Les citoyens doivent comprendre ce que nous faisons»**

Markus Ith

Seul Georges Godel peut nourrir quelques regrets, lui qui a égaré 18 voix en route (11 bulletins blancs, 1 nul et 6 voix éparses). A des années-lumière des 103 voix (sur 107) récoltées en 2012. L'argentier paie certainement auprès de certains la rigueur budgétaire qu'il a incarnée ces dernières années.

Cela n'empêchera pas le Glânois de dormir, ni de conduire avec jubilation le collège gouvernemental. Car comme l'a souligné en souriant le président Bruno Boschung, «c'est déjà la deuxième fois que vous êtes élu à la présidence et nous savons que vous appréciez beaucoup cette tâche. Nous savons que vous préférez jouer premier que deuxième violon!»



Markus Ith (plr) sera le premier citoyen du canton en 2018, avant Roland Mesot (udc) en 2019 et Raoul Girard (ps) en 2020. Georges Godel, lui, présidera le Conseil d'Etat l'an prochain.

## QUAND BRUNO BOSCHUNG FAIT LE COMIQUE

Actuel président du Grand Conseil, le démocrate-chrétien Bruno Boschung ne manque ni de rigueur, ni d'humour. Maître de cérémonie des élections protocolaires, il a recouru hier au comique de répétition, convoquant le ministre libéral-radical Johann Schneider-Ammann dans le petit mot adressé à Markus Ith, à Roland Mesot et à Raoul Girard, respectivement président et vice-présidents élus du parlement. Heureux de voir «enfin à nouveau un Grubrien» accéder au perchoir, le Singinois livre à Girard cette (presque) sentence du rigo-

lo conseiller fédéral: «Johann Schneider-Ammann disait: «Les Grubriens sont bons pour la santé!» Rebelote avec le Veveysan Mesot, qui doit vivre une dernière année d'expiation avant de se hisser sur le fauteuil présidentiel: «Johann Schneider-Ammann disait: «Le purgatoire, c'est bon pour la santé!» Enfin, au Lacois Ith qui touche enfin le Graal: «Johann Schneider-Ammann disait: «Un libéral-radical est bon pour tout!» S'il renonce à la scène politique, Bruno Boschung pourra toujours s'essayer à la scène tout court. PP

## ÉLECTIONS

### Grand Conseil

**Présidence**  
Markus Ith (plr, Morat), 86 voix sur 96 bulletins rentrés (6 blancs, 1 nul).

**Première vice-présidence**  
Roland Mesot (udc, Châtel-St-Denis), 93 voix sur 103 bulletins rentrés (5 blancs).

**Deuxième vice-présidence**  
Raoul Girard (ps, Bulle), 97 voix sur 106 bulletins rentrés (4 blancs, 1 nul).

**Conseil d'Etat**  
**Présidence**  
Georges Godel (pdc), 79 voix sur 97 bulletins rentrés (11 blancs, 1 nul).

**Tribunal cantonal**  
**Présidence**  
Catherine Overney (udc), 94 voix sur 96 bulletins rentrés (2 blancs).

La présidence du Conseil d'Etat est un «honneur» que Georges Godel goûtera donc une seconde fois: «N'ayez crainte, le dicton qui veut que «jamais deux sans trois» ne sera parait-il pas à l'ordre du jour», a-t-il plaisanté, allusion au fait qu'il ne pourra pas briguer, Constitution oblige, un quatrième mandat au Conseil d'Etat.

Son année présidentielle, le directeur des Finances entend – sans grande surprise – la placer sous le signe des trois projets-phare du programme gouvernemental. Soit faire de Fribourg un pôle économique et d'innovation, renforcer le centre cantonal et amorcer la révolution 4.0 (notre édition du 8 novembre). Il lui tient par ailleurs à cœur, après les turbulences enregistrées ces dernières semaines, «de garantir la cohérence du gouvernement, pour le bien du canton».

### «Touché, ému, fier»

Député depuis 2002, Markus Ith connaît tous les rouages du parlement. Et c'est «profondément touché, ému et fier» qu'il hérite de sa présidence. «J'ai la chance de représenter le peuple fribourgeois aux quatre coins du canton et au-delà. Je vais assumer cette tâche avec beaucoup de respect envers la population et les institutions», a-t-il promis. Le Lacois d'insister sur la proximité que chacun doit entretenir avec la population: «Il est de notre devoir de construire et d'assurer la compréhension réciproque entre les politiciens et les citoyens, qui doivent comprendre ce que nous faisons et pourquoi nous prenons telle décision.»

Sous sa présidence, le Grand Conseil ne va pas chômer, a prévenu Markus Ith: «La phase d'échauffement de la première année de la législature est terminée. Nous devons accélérer le rythme de course!»

### Une présidente au TC

Enfin, le Grand Conseil a élu la juge Catherine Overney à la présidence du Tribunal cantonal pour l'exercice 2018. A la «grande satisfaction» de l'UDC qui voit ainsi, pour la première fois, une femme issue de ses rangs accéder à cette fonction. Elle succède au socialiste Johannes Frölicher. »